

- ✓ Une copie de la pièce d'identification biométrique (carte nationale d'identité ou passeport)
- ✓ Un certificat de visite et contre visite en cours de validité (datant de moins de 3 mois) ;
- ✓ Une (01) photo d'identité datant de moins de 3 mois ;
- ✓ Un casier judiciaire ou un certificat de non-poursuite judiciaire.

**NB :** Des frais d'inscription d'un montant de **100.000 GNF**, non remboursables, sont requis pour participer au concours. Ces frais doivent être réglés en ligne via la plateforme dédiée au concours.

Par ailleurs, tout agent contractuel de l'État, candidat au concours, doit joindre une copie de son contrat d'engagement.

**La plateforme d'inscription et de réception** des dossiers en ligne, intitulée « **concours et examens professionnels** », sera ouverte aux candidats **du 1<sup>er</sup> au 21 novembre 2023 inclusivement** sur le site [www.fonctionpublique.gov.gn](http://www.fonctionpublique.gov.gn).

Les informations concernant la liste des besoins par options/profils et par Ministère/Secrétariat Général feront l'objet d'un autre communiqué.

Les lieux de passation des épreuves sont : **Conakry, Kindia, Boké, Mamou, Labé, Faranah, Kankan, Gueckédou et N'Zérékoré.**

Le Ministère du Travail et de la Fonction Publique encourage activement les candidatures féminines et celles des personnes en situation de handicap. Nous sommes déterminés à promouvoir la diversité au sein de l'Administration Publique Guinéenne pour enrichir nos perspectives et compétences.

Tous les candidats seront évalués uniquement en fonction de leur mérite, et nous encourageons la participation de candidats qualifiés.

Le Ministre du Travail et de la Fonction Publique compte sur la compréhension et le sens civique de tous les candidats pour le respect des dispositions du présent communiqué.

Le Ministre



**Julien YOMBOUNO**

